

Réf: Dossier N° : 53092

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE TRANSPORTEURS SARL » en abrégé «CIVTRANS »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO AVOCATIER EN FACE DU CAMP
 COMMANDO, 09 BP 4312 ABIDJAN 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Juil 2018, et enregistrés au CEPICI le 14 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE TRANSPORTEURS SARL » en abrégé «CIVTRANS ».

Objet: de faire le transport privé et public des personnes, des marchandises et des biens. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO AVOCATIER EN FACE DU CAMP
 COMMANDO, 09 BP 4312 ABIDJAN 09

GERANT: Monsieur AKOUPPO FRANCOIS XAVIER.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20707 du 14/08/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19388 du 14/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

